

Qu'est-ce qu'un crime de masse? Le cas de l'ex-Yougoslavie

Jacques Sémelin

► **To cite this version:**

Jacques Sémelin. Qu'est-ce qu'un crime de masse? Le cas de l'ex-Yougoslavie. Critique Internationale, Presses de sciences po, 2000, 6 (6), pp.143-158. hal-01011204

HAL Id: hal-01011204

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01011204>

Submitted on 23 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Qu'est-ce qu'un crime de masse ?

Le cas de l'ex-Yougoslavie

par Jacques Sémelin

Nous le savons, l'homme est un être raisonnable. Mais les hommes le sont-ils ?

Raymond Aron

Comment comprendre le massacre de populations civiles ? Comment l'analyser du point de vue de la science politique ? Le chercheur se sent quelque peu démuni, non parce qu'il se trouve confronté à l'analyse du conflit ou de la guerre – objets d'étude qui lui sont familiers – mais parce qu'il lui faut travailler sur l'horreur. Comme tout un chacun, son premier réflexe est la répulsion. S'il s'engage pourtant dans une telle recherche, il dispose de peu de travaux sur lesquels s'appuyer¹. Tentons donc d'abord de délimiter notre objet d'étude.

Il est essentiel de différencier les phénomènes de destruction de populations civiles d'autres formes de violences collectives telles que la guerre ou l'insurrection. À cet effet, je suggère l'expression « crime de masse », qui semble la plus adéquate pour désigner de manière assez neutre l'ensemble des cas connus. Celles de « génocide »

1. Mentionnons cependant l'ouvrage général d'Eric Carlton, *Massacres. An Historical Perspective*, Aldershot, Scolar Press, 1994 ; et, en français, le travail pionnier d'Yves Ternon, *L'État criminel. Les génocides au XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1995.

ou de « crime contre l'humanité » ne peuvent convenir, car leur contenu est plus spécifique, et elles renvoient à l'univers juridique du droit international.

Le crime de masse ne constitue pas une « simple » atteinte aux droits de l'homme par un pouvoir visant une minorité, ni une exploitation économique outrancière : il se caractérise par la destruction de larges fractions d'une population civile, souvent accompagnée d'atrocités qui, à première vue, semblent ne « servir » à rien. Pourtant, au-delà de la folie meurtrière des hommes à laquelle on l'attribue souvent, il obéit, on le verra, à une certaine « logique », même si celle-ci peut être qualifiée de délirante.

On ne saurait non plus l'assimiler au crime de guerre. Il ne procède pas de ce « délire du champ de bataille » dont parle l'historien Christopher Browning pour décrire les atrocités commises par des soldats contre d'autres soldats dans la dynamique même du combat² : car il résulte d'une politique délibérée visant à assassiner des populations civiles (hommes, femmes et enfants), ce que Frank Chalk et Kurt Jonassohn appellent la « tuerie à sens unique » (*one-sided killing*)³. Par définition, il y a une dissymétrie absolue du rapport de forces.

Enfin, il n'implique pas une technologie particulière du meurtre (arme blanche, mitraillette, feu ou gaz...), mais un acte ou une série d'actes, collectivement organisés, dont le but est de provoquer la mort de groupes entiers d'humains non armés.

Exigeant une bonne organisation, le crime de masse est surtout le fait des États. Bien entendu, des groupes privés, milices et mouvements de luttes divers peuvent aussi commettre de telles atrocités, dans leur effort pour conquérir le pouvoir. Si « la guerre fait l'État tout autant que l'État fait la guerre », pour reprendre la formule de Charles Tilly⁴, on en dira autant du crime de masse. Cependant, le crime sera d'autant plus massif que ses organisateurs disposent de moyens efficaces : seul le pouvoir d'un État avec son armée, sa police, son administration, ses divers relais dans la société permet le déploiement d'une entreprise criminelle à grande échelle. Telle est la thèse défendue par Rudolph Rummel qui, dans son étude quantitative de la violence, estime que près de 160 millions de personnes ont été tuées au cours du XX^e siècle par leurs propres gouvernements⁵.

Les situations historiques et politiques de ces crimes de masse sont cependant très différentes d'un pays à l'autre. De cette diversité, on peut dégager, en fonction des objectifs poursuivis, deux dynamiques fondamentales. La première vise à la *soumission du groupe*. Le but est de détruire partiellement un groupe pour soumettre totalement ce qu'il en restera. Les responsables comptent sur l'effet de terreur pour atteindre ce résultat. Cette dynamique, de nature terroriste, peut elle-même revêtir deux aspects différents :

- soit il s'agit seulement de parvenir à la capitulation du groupe pour lui imposer sa propre domination politique, comme par exemple dans le cadre de la guerre civile au Guatemala, au début des années quatre-vingt ;

- soit il s'agit, une fois cette soumission obtenue, d'engager un projet de « rééducation » des membres survivants du groupe ; dans ce dernier cas, le rapport entre terreur et idéologie sera central, comme dans l'URSS de Staline ou la Chine de Mao.

La deuxième dynamique vise à l'*éradication du groupe*. Le but recherché n'est plus la soumission mais l'élimination du groupe d'un territoire plus ou moins vaste, contrôlé ou convoité par un pouvoir. Il s'agit de « purifier » cet espace de la présence d'un autre, jugé indésirable et/ou dangereux. Cette stratégie criminelle, de nature identitaire, peut également être subdivisée en deux cas de figure :

- soit il s'agit de détruire le groupe partiellement pour le contraindre à fuir. L'effet de terreur vise alors essentiellement à provoquer puis à accélérer ces départs. Le cas échéant, ces mouvements forcés de populations sont organisés (marches, convois...). La purification ethnique en ex-Yougoslavie en est un exemple récent ;

- soit il s'agit de détruire totalement le groupe sans même laisser à ses membres la possibilité de s'enfuir. En ce cas, il s'agit de capturer tous les membres du groupe, où qu'ils se trouvent, pour les faire disparaître. La notion de « territoire à purifier » devient alors secondaire par rapport à celle de l'anéantissement. L'extermination des juifs par les nazis en est l'illustration extrême.

Ces dynamiques (soumission et éradication) peuvent coexister dans une même situation historique, l'une étant dominante et l'autre secondaire. Quel que soit son objectif, la logique du crime de masse est proche de celle de la guerre. Elle repose sur la construction d'une figure de l'ennemi (fût-il un ennemi intérieur), à mater ou à anéantir. Le crime de masse se développe ainsi à partir d'une polarisation radicale de la société en un binôme « amis-ennemis », dont Carl Schmitt soutient qu'elle constitue l'essence même du politique et de la guerre⁶. Si donc le crime de masse se distingue du crime de guerre, il n'est pas sans lien avec celle-ci. Cette relation est plus ou moins étroite. Le crime de masse peut être :

- *intégré à la guerre*, parce que se situant dans le prolongement ou la pratique même de celle-ci : guerre classique (en France, massacre d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944, par une division SS) ou guerre civile quand chaque camp tue la population supposée soutenir la partie adverse (comme en Espagne en 1936). C'est la dynamique même de l'affrontement qui conduit les armées en présence à commettre des atrocités contre les populations civiles ;

- *combiné à la guerre*, parce que se situant dans un contexte de confrontation

2. Christopher R. Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Pologne*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

3. Frank Chalk et Kurt Jonassohn, *The History and Sociology of Genocide*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1990.

4. Charles Tilly, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe*, Paris, Aubier, 1992.

5. Contre 35 millions de victimes de guerres, y compris les deux guerres mondiales. Rudolph J. Rummel, *Death by Government*, New Brunswick et Londres, Transaction Publishers, 1994.

6. Carl Schmitt, *La notion de politique*, Paris, Flammarion, 1992.

militaire. Le crime de masse n'est pas alors le prolongement de la guerre : sa perpétration ne joue aucun rôle sur l'issue du conflit, mais celui-ci en crée les conditions favorables, du fait de la brutalisation intense des rapports sociaux. Tels sont notamment les cas de l'extermination des Arméniens de Turquie au cours de la Première Guerre mondiale, des juifs, des homosexuels et des Tsiganes au cours de la Seconde ; *- quasi autonome*. Le crime de masse tend ici à se détacher presque complètement de la pratique ou du contexte de guerre. Certes, il cherche encore à se justifier au nom d'une prétendue « menace » et à se présenter comme un acte de guerre. Mais, sur le « champ de bataille », il n'y a rien d'autre que lui, ou presque. La « purification ethnique » en ex-Yougoslavie (1991-1999) relève d'une telle dynamique. C'est ce cas de figure qui sera examiné ici.

Comment en expliquer le développement spécifique dans le contexte européen de la fin des années quatre-vingt ? Précisément en prenant comme fil conducteur la notion de rationalité délirante évoquée plus haut. Je fais en effet l'hypothèse que *la peur*, exploitée par la propagande, a joué un rôle fondamental dans la construction du projet criminel, projet conduit ensuite avec méthode et organisation. Une fois mis en mouvement, le crime obéit toutefois à bien d'autres variables, y compris des facteurs de contexte, sur lesquels il tend à s'appuyer pour atteindre son unique objectif : la purification du territoire⁷.

La formation d'une psychose collective

La peur tient une place fondamentale dans l'histoire des Balkans. Dès qu'on approche les représentations collectives que chaque peuple de cette région a de lui-même et de ses voisins, la peur est là : discrète ou manifeste, subtilement distillée ou grossièrement orchestrée, elle reste partout présente dans les esprits. D'où vient-elle ? Assurément des massacres en série que les peuples de cette région ont subis depuis au moins trois siècles. La volonté de construire dans les Balkans des États homogènes, alors que les populations y sont particulièrement mélangées, s'est traduite, à de nombreuses reprises, par des mesures surnoises ou brutales visant à chasser ou éliminer les groupes humains « indésirables ». Cette politique d'homogénéisation s'est d'abord réglée sur le critère religieux : au XVIII^e siècle, au fur et à mesure de leur reconquête sur les Turcs, les puissances catholiques (Autriche et Venise) ont chassé les musulmans de Hongrie, Slavonie, Dalmatie, etc. Puis, au XIX^e, le critère national l'a largement emporté au fur et à mesure de la formation et de l'extension des nouveaux États (Serbie, Grèce, Monténégro). Au XX^e siècle, les guerres balkaniques puis le conflit gréco-turc sont l'occasion de nouveaux massacres de populations civiles. Mais c'est dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale que le pire est atteint. Outre l'extermination des juifs et des Tsiganes impulsée par l'Allemagne nazie, le nouvel État croate des oustachis, dirigé par Ante Pavelic, entre-

prend d'éliminer la population serbe en Croatie et en Bosnie. Presque simultanément, des nationalistes serbes, les tchetniks, se livrent aux massacres dans des villages croates et musulmans. Les partisans, mouvement de résistance de Tito, sont eux-mêmes responsables de multiples exactions contre les tchetniks. C'est dire que les événements dont l'ex-Yougoslavie est le théâtre à partir de 1991 sont à situer dans la longue durée : chaque peuple peut se sentir potentiellement menacé, en tant que peuple, par un autre peuple dont il a eu à souffrir dans un passé proche ou lointain. De ce fait, il subsiste un sentiment diffus de peur, qui se nourrit de la mémoire collective des massacres et qui est à la base de la propagande nationaliste.

Car ce type de propagande prospère précisément sur le fond de ces peurs anciennes. Elle vise à les attiser, à les exploiter alors que celles-ci pourraient rester latentes, à l'état de souvenirs douloureux. Le régime de Tito avait d'ailleurs réussi, du moins en apparence, à faire taire les passions nationalistes⁸. L'idéologie officielle était celle de la « fraternité » et de l'« unité » des peuples. Certes, les médias yougoslaves rappelaient certains des massacres de cette période : ceux des oustachis et des tchetniks ; jamais, toutefois, ceux des partisans, sur lesquels pesait un rigoureux tabou. L'évocation de ces massacres se conformait à la vision politique du régime. On en parlait d'une manière très générale, en évoquant le souvenir des « victimes du fascisme ». Mais une telle présentation ne pouvait satisfaire ceux qui, en Serbie par exemple, auraient voulu que l'on dise que les oustachis, ou mieux les Croates, avaient massacré des Serbes, non parce qu'ils avaient rejoint le camp des Alliés, mais parce qu'ils étaient serbes. À côté de la mémoire officielle subsistait ainsi une mémoire propre à chaque peuple, qui ne pouvait s'exprimer ouvertement, mais qui restait pourtant bien vivante dans les familles.

Après la mort de Tito, en 1981, des fissures de plus en plus visibles apparaissent dans le système officiel. Simultanément, la crise économique qui frappe le pays devient un puissant facteur de montée de l'inquiétude collective, comme le note Harold Lydall : « La baisse du niveau de vie [est telle] qu'il est difficile d'imaginer un autre pays qui n'aurait pas réagi à cette situation par des changements politiques radicaux ou même par une révolution »⁹. Au début de ces années quatre-vingt, on commence à entendre dire en Serbie que « les Albanais veulent un "Kosovo ethniquement pur" »¹⁰. Simple rumeur ou bien déjà action de propagande,

7. J'ai choisi dans ce texte d'utiliser de préférence l'expression « purification ethnique » parce qu'elle renvoie notamment à la notion de « territoire ethniquement pur ». Mais l'emploi de « nettoyage ethnique » ou d'« épuration ethnique » pourrait aussi se justifier. Il serait d'ailleurs intéressant d'approfondir la signification respective des mots « purification » et « épuration », non seulement dans le contexte particulier des Balkans mais, plus généralement, en référence à l'idéologie communiste. Voir à ce sujet Dominique Colas, *Le léninisme*, Paris, PUF, 1998, pp. 195-216.

8. Ivo Banac, *The National Question in Yugoslavia*, Ithaca, Cornell University Press, 1984.

9. Harold Lydall, *Yugoslavia in Crisis*, Oxford, Clarendon Press, 1989, p. 6.

10. Entretien avec Paul Garde, 5 septembre 1999.

distillée par des nationalistes serbes ? Toujours est-il que cette petite phrase fait mouche puisqu'elle signifie que les Albanais voudraient la « disparition » des Serbes dans une province, le Kosovo, que nombre d'entre eux considèrent comme la terre sacrée de leurs ancêtres. Parler d'un « Kosovo ethniquement pur », c'est donc nécessairement réveiller chez les Serbes la peur d'un nouveau « génocide ».

Historiquement, la perception des Albanais dans la population serbe a toujours été négative, avec des périodes de plus ou moins franche agressivité¹¹. Dans les années quatre-vingt, cette hostilité s'accroît nettement, comme l'analyse Muhamedin Kullashi¹². Les journaux serbes mettent de plus en plus la communauté en garde contre leur « prolifération diabolique ». Cette peur du dynamisme démographique, ancienne chez les Serbes, leur paraît d'autant plus fondée que les Albanais du Kosovo y sont devenus majoritaires à près de 90 %. Des Serbes de Serbie et du Kosovo cherchent bien à dénoncer ce début de psychose collective en témoignant de leur relative bonne entente avec les Albanais, y compris dans des émissions de télévision. Mais, en quelques années, on a vu « l'effrayante efficacité d'une propagande », de plus en plus présente dans les médias, fondée sur « la diabolisation des Albanais [... qui] l'emportait sur les réticences, le bon sens et l'objectivité »¹³.

Toutefois, l'efficacité de cette propagande ne repose pas seulement sur la force de ses messages. Elle tient aussi, et peut-être d'abord, à la *réceptivité* de ceux qui y sont exposés et qui veulent bien y croire. Même si l'« information » n'est pas crédible, elle est crue. À cet égard, peur et propagande se trouvent dans une relation dialectique. Les sentiments de peur, historiquement enracinés, offrent de bonnes conditions de réceptivité à une propagande, même grossière. La peur d'être détruit rend recevable l'irrationalité du discours. Inversement, la propagande elle-même, par la diffusion répétée de messages anxiogènes, contribue à accroître la peur au sein d'une population déjà inquiète. La propagande a alors pour effet de mobiliser le groupe qui se sent menacé et d'y développer la haine contre ce que ce groupe perçoit comme un danger mortel.

En 1986, un mémorandum sur la situation de la Yougoslavie rédigé par l'Académie des Sciences de Belgrade donne un crédit intellectuel à cette thèse. Inspiré par l'écrivain nationaliste Dobrica Cosic, ce rapport dresse un réquisitoire contre le système Tito et, dans sa deuxième partie, dénonce le « génocide physique, politique, juridique et culturel de la population serbe au Kosovo »¹⁴. Des critiques sont également lancées contre les Républiques voisines (Slovénie et Croatie), accusées de dominer politiquement la Serbie, et contre le système fédéral yougoslave dans son ensemble, qui serait responsable de la « discrimination » dont sont victimes les Serbes au sein de la Fédération. Ce texte qui, à l'origine, circule clandestinement, est bien accueilli par une opinion qui voit ainsi sa peur justifiée. Ce qui se propageait dans la société, ce qui apparaissait déjà dans la presse se trouve maintenant condensé dans le rapport d'une prestigieuse institution scientifique. Dans

un contexte international où l'esprit de réforme commence à souffler à l'Est, le mémorandum présente aussi une voie nouvelle, certes très différente de la *glasnost* de Gorbatchev, mais qui « parle » aux Serbes : il les appelle ouvertement à se défendre, « la plus grande calamité [étant] que le peuple serbe n'a pas son État comme l'ont tous les autres peuples »¹⁵.

À partir de 1987, Slobodan Milosevic va transformer la perspective tracée par le mémorandum en stratégie politique concrète. Parmi les hommes de l'appareil communiste, il est l'un des rares à ne pas critiquer ce texte. Ancien apparatchik, il va rapidement se transformer en leader nationaliste de premier plan. Les étapes de son accession au pouvoir sont trop connues pour qu'on s'y arrête¹⁶. Nombre de commentateurs ont souligné à juste titre ses qualités de fin tacticien et d'excellent propagandiste. Mais on oublie trop souvent que, s'il parvient ainsi au sommet de l'État au moyen de diverses manœuvres lui donnant le contrôle de l'appareil – notamment des médias¹⁷ –, il est aussi le *produit* de la société serbe des années quatre-vingt. Ainsi, la peur, la propagande, et la formation d'un pouvoir qui est la résultante de l'une et de l'autre, s'inscrivent-ils dans une sorte de continuum historique. Les premières élections libres de décembre 1990 viennent récompenser la stratégie politique que Milosevic suivait depuis trois ans. Elles voient la victoire écrasante de son parti et lui donnent une toute nouvelle légitimité pour pousser plus avant ses projets.

Que ce nouveau pouvoir serbe soit qualifié de « national-communiste » ou d'« ethno-nationaliste »¹⁸, sa finalité reste la même : défendre l'identité serbe, où qu'elle se trouve, contre « les dangers qui l'assaillent ». En clair, il s'agit de créer un État pour les Serbes sur le territoire d'une « grande Serbie ». Aussi ce pouvoir est-il bâti pour l'attaque : pour détruire ce qui n'est pas serbe. Bien entendu, ce but n'est pas explicité. Le mémorandum n'en dit mot. Ceux qui pratiquent la purification ethnique dans les Balkans, qu'ils soient serbes, croates ou autres, n'en parlent guère : ils la font. Le pouvoir de Milosevic s'inscrit dans cette tradition. Incarnation de la psychose collective qui l'a enfanté, il surgit pour anéantir ce qui a été

11. Michel Roux, *Les Albanais en Yougoslavie. Minorité nationale, territoire et développement*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1992.

12. Muhamedin Kullashi, « 1981-1990 : la production de la haine », dans A. Garapon et O. Mongin (dir.), *Kosovo. Un drame annoncé*, Paris, Michalon, 1999, pp. 35-63 (p. 54).

13. *Ibid.*, pp. 52 et 54.

14. Mirko Grmek et al. (dir.), *Le nettoyage ethnique. Documents historiques sur une idéologie serbe*, Paris, Fayard, 1993, p. 251.

15. *Ibid.*, p. 266.

16. Paul Garde, *Vie et mort de la Yougoslavie*, Paris, Fayard, 1993.

17. Rade Veljanovski, « Le revirement des médias audiovisuels », dans N. Popov (dir.), *Radiographie d'un nationalisme. Les racines serbes du conflit yougoslave*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1998, pp. 299-326.

18. Pierre Birnbaum, « Dimensions du nationalisme », dans P. Birnbaum (dir.), *Sociologie des nationalismes*, Paris, PUF, 1997, pp. 1-33.

défini, avant même sa naissance, comme la « menace ». C'est pourquoi ce pouvoir, dans sa conception même, est né pour le crime.

Le passage à l'acte

La peur de la mort est l'un des ressorts les plus puissants de la violence. Dans la pratique de la guerre, le risque de mourir représente une menace bien réelle : il faut tuer pour ne pas être tué. Dans le crime de masse, en revanche, la menace de mort est purement imaginaire puisque « l'adversaire » à tuer est sans armes. D'où le caractère énigmatique de ce type de « guerre » contre des civils. Comment s'opère alors le passage à l'acte criminel, comment bascule-t-on du fantasme à l'action, de la peur d'être détruit à l'opération de détruire des civils sans défense ? L'irrationalité de cette violence ne l'empêche aucunement de se déployer de manière rationnelle. Bien au contraire, le criminel fait preuve de calcul, il sait préparer son acte et choisir le moment favorable pour agir.

Pour juguler la peur d'être détruit, il faut *frapper avant d'être frappé*. Il s'agit donc de chasser et de tuer – préventivement – ceux qui incarnent une telle menace. En ce sens, le processus de purification ethnique est non seulement prémédité mais bel et bien préparé de longue date. Découvrira-t-on quelque jour en Serbie les archives de tels plans ? En tout cas, les rapports publiés par l'ONU, principalement ceux de Tadeusz Mazowiecki et de Cherif Bassiouni¹⁹, sont unanimes à décrire une « entreprise systématique ». Ceci suppose une action concertée, impulsée au plus haut niveau de l'État, impliquant l'armée, la police, l'administration, divers services spéciaux et milices. Dans quelle mesure tous les responsables concernés ont-ils collaboré à la préparation et à l'exécution de ces plans ? Pourra-t-on écrire un jour une histoire de l'obéissance et de la désobéissance des fonctionnaires serbes à la purification ethnique ? Quoi qu'il en soit, la conviction de servir les intérêts supérieurs de la nation serbe, la légitimité politique de celui qui en est devenu le chef, et le processus même de la soumission à l'autorité²⁰ expliquent largement la participation du plus grand nombre au crime de masse.

Se pose la question du *moment précis* de son déclenchement. Le contexte de l'effondrement de l'Empire soviétique en général, et de l'État fédéral yougoslave en particulier, joue ici un rôle fondamental, comme le suggèrent les travaux de K. Holsti²¹. En 1991 et 1992, les déclarations d'indépendance de la Slovénie, de la Croatie puis de la Bosnie ont donné à Milosevic un prétexte pour venir « porter secours aux minorités serbes » de ces Républiques, minorités qui, on le sait aujourd'hui, avaient été précédemment armées par Belgrade²². En Slovénie, la « guerre » s'arrête très vite. Ce n'est pas le cas en Croatie où débutent, à partir de juillet 1991, les premières opérations de purification ethnique. Commence alors une guerre totale contre une population menacée de « mémoricide », selon

l'expression de Mirko Grmek²³ : le but n'est pas seulement de tuer et de chasser ceux qui sont jugés indésirables sur le territoire à « purifier », mais d'anéantir tout ce qui en rappelle la présence (écoles, édifices religieux, ...). C'est en ce sens que la purification ethnique est bien une forme de crime de masse *ayant pour finalité l'éradication* du groupe dans un territoire donné.

La passivité de l'environnement international joue son rôle dans la poursuite de l'agression. Pierre Hassner a montré comment les atermoiements et les contradictions des grandes puissances ont été interprétés par Belgrade comme autant de feux verts pour aller plus avant dans la purification ethnique²⁴ : le pouvoir serbe guettait les réactions extérieures qui auraient pu en contrecarrer l'exécution. Or le fait que les États occidentaux laissaient faire ce qui se déroulait en Croatie a été, pour la Serbie, un encouragement certain à poursuivre le même type d'opération en Bosnie.

Cette troisième agression, à partir du 6 avril 1992, a été la plus meurtrière et la plus cruelle. Elle provoque la généralisation des pratiques de purification ethnique. Les Croates d'Herzégovine commencent, à partir de mars 1993, à massacrer des musulmans de Bosnie, tandis que ces derniers commettent à leur tour des atrocités. Les massacres paraissent se propager par mimétisme, en une « ronde macabre »²⁵, et tous les protagonistes finissent par se ressembler. Répétition de l'Histoire ? Cette terre de Bosnie, qui avait été le théâtre d'in vraisemblables actes de cruauté durant la Seconde Guerre mondiale, connaissait à nouveau l'horreur, les tueries se produisant parfois dans les mêmes villages que cinquante années plus tôt. Fin 1995, au moment des accords de Dayton qui doivent y mettre un terme, la guerre aura fait quelque 250 000 morts.

Cette chronologie a de quoi surprendre. Pourquoi donc la purification ethnique n'a-t-elle pas été engagée d'abord contre les Albanais du Kosovo ? La propagande

19. Plusieurs rapports de Mazowiecki sont rassemblés en français dans *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie. Purification ethnique et crimes de guerre*, Paris, Arléa, 1993 ; Cherif Bassiouni, *Rapport final de la commission d'experts constituée conformément à la résolution 780 du Conseil de sécurité*, Document S 1994, 674 745, Genève, Nations unies, 27 mai 1994, 74 p.

20. Je fais référence ici à l'étude bien connue de Stanley Milgram, *La soumission à l'autorité*, Paris, Calmann-Lévy, 1974.

21. K.V. Holsti, *The State War and the State of War*, Cambridge University Press, 1996.

22. Le rapport Bassiouni conclut par exemple que, dans le district de Prijedor (situé à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de Banja Luka), une administration parallèle et une milice armée serbes se constituent clandestinement au moins six mois avant le déclenchement de l'agression contre la Bosnie et la prise effective de la ville de Prijedor, dans la nuit du 29 au 30 avril 1992. Cette administration et cette milice vont alors être aussitôt opérationnelles, agissant en coordination avec les militaires serbes.

23. Mirko Grmek, « Un mémoricide », *Le Figaro*, 19 décembre 1991.

24. Pierre Hassner, « Les impuissances de la communauté internationale » dans Véronique Nahoum-Grappe (dir.), *Vukovar-Sarajevo. La guerre en ex-Yougoslavie*, Paris, Esprit, 1993, pp. 86-118 et « Institutions, États, sociétés : une culpabilité partagée » dans L. Charles et A. Nordmann (dir.), *L'ex-Yougoslavie en Europe. De la faillite des démocraties au processus de paix*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 45-58.

25. Xavier Bougarel, *Bosnie. Anatomie d'un conflit*, Paris, La Découverte, 1996, p. 13.

à leur rencontre a été à l'origine de la renaissance du nationalisme serbe. En bonne logique, ils auraient donc dû être les premiers à en faire les frais. Certes, depuis les années quatre-vingt, les Albanais subissaient une politique de « différenciation » de plus en plus sévère qui s'est transformée en un véritable régime d'apartheid en 1990, après la suspension du gouvernement et du parlement du Kosovo. Peu d'observateurs en avaient alors conscience²⁶. Si quelques rapports ont dénoncé la violation des droits de l'homme au Kosovo et l'emploi systématique de la torture²⁷, on n'en était pas, au début de la décennie, au degré de violence et de barbarie que connaissait alors la Bosnie. Comment expliquer que les massacres aient été différés au Kosovo ?

Revenons à la notion de peur, qui a produit le pouvoir de Milosevic. Né de la perception d'une menace, ce pouvoir est précisément attentif à la formation de *contextes menaçants*, dont il se saisit pour passer à l'acte²⁸, et fait preuve là d'une véritable intelligence de la situation. Or, au début des années quatre-vingt dix, c'est en Croatie, non au Kosovo, que se présente une telle occasion. La déclaration d'indépendance de Zagreb permet de justifier l'agression serbe et de procéder à la purification ethnique des territoires convoités. Les discours ultranationalistes du président croate Franjo Tudjman donnent à Belgrade le prétexte pour voler au secours des Serbes de Croatie. À la même époque, le Kosovo se trouve dans une tout autre situation. En effet, les Albanais commencent alors une forme originale de résistance civile contre les Serbes, un mode d'opposition dont on n'a pas suffisamment souligné le caractère exceptionnel dans une région pétrie de violence et imprégnée de la culture de la vendetta²⁹. Sous l'impulsion d'Ibrahim Rugova, ils veulent que leur opposition conserve un caractère pacifique³⁰. Est-ce l'esprit des mouvements non violents de l'Europe centrale qui, après avoir contribué à l'ouverture du mur de Berlin, vient souffler sur les Balkans ? Est-ce la perception du danger de mort planant sur leurs têtes, qui convainc alors une majorité d'Albanais de ne pas donner de prétextes à la répression serbe ? Toujours est-il que la nature pacifique de leur résistance n'offre pas de *prise* au déclenchement immédiat de la purification ethnique de la province³¹.

En 1998-1999, le contexte devient plus favorable pour Belgrade, au moment où de plus en plus d'Albanais se résolvent à soutenir le projet de l'armée de libération du Kosovo (UCK). Les toutes premières actions de cette « armée » encore bien embryonnaire déclenchent une répression serbe totalement disproportionnée, en février 1998, dans la vallée de la Drenica³². La province bascule alors dans un climat de terreur et de guerre, qui grossit subitement les rangs de l'UCK et favorise les actions de représailles de l'armée serbe contre des villages albanais. En fait, sous le prétexte de lutter contre les « terroristes », Belgrade commence la purification ethnique de la province. En raison des risques d'extension du conflit et de l'émotion des opinions publiques, les grandes puissances se préoccupent enfin du sort

des Albanais du Kosovo, « oubliés » par les accords de Dayton³³. Mais le début des frappes aériennes de l'OTAN (24 mars 1999) visant à contraindre la Serbie à signer les accords de la conférence de Rambouillet renforce le climat de guerre propice au développement du crime de masse. Milosevic, ne semblant préoccupé que par la réussite de la purification ethnique, profite des bombardements pour en accélérer la mise en œuvre. Comme en Bosnie sept ans plus tôt, les massacres et expulsions vont pouvoir être organisés à grande échelle.

La perpétration du crime

Les opérations de massacre semblent avoir toujours été bien préparées, comme en témoigne celui de Srebrenica (13-15 juillet 1995), le plus important d'entre eux³⁴. Que ce soit en Bosnie ou, plus tard, au Kosovo, le massacre suppose la coordination de quatre types d'acteurs : l'armée serbe, la police serbe, des para-militaires venus de Serbie, des civils serbes habitant aux environs. Les récits montrent invariablement la réunion de plusieurs éléments qui constituent ce qu'on pourrait appeler le « dispositif élémentaire du crime de masse », ce par quoi il peut se produire. C'est un dispositif rationnel. Ses constituants fondamentaux sont :

26. En France, le premier article à attirer l'attention sur leur situation est celui d'Antoine Garapon dans *Le Monde diplomatique* de novembre 1989.

27. Voir notamment les rapports de la Fédération internationale des droits de l'homme de septembre 1989 et avril 1990.

28. Cette notion de « menace » dans la formation du conflit ethnique est au cœur de la réflexion de Dov Ronen, *The Challenge of Ethnic Conflict. Democracy and Self-Determination in Central Europe*, Londres, Frank Cass, 1997.

29. Le développement de la terreur serbe provoque en effet un processus de réconciliation entre Albanais, dont le sociologue Anton Ceta a été l'un des principaux artisans. À partir du printemps 1990, des familles viennent solennellement renoncer à la « dette du sang », au cours de rassemblements publics. Le plus important se tient dans la vallée de Decani : il aurait réuni près de 500 000 personnes. Dans un pays où il arrive que des familles entières s'entre-tuent, un tel phénomène a de quoi surprendre et mériterait d'être étudié à la fois d'un point de vue politique et anthropologique. On lira l'une des rares interviews en français d'Anton Ceta (décédé en 1995) dans *La résistance civile au Kosovo, Rapport de mission de la délégation du Mouvement pour une alternative non violente*, août 1993.

30. Celui-ci explique sa démarche dans un livre essentiel : Ibrahim Rugova, *La question du Kosovo*, entretiens avec Marie-Françoise Allain et Xavier Galmiche, Paris, Fayard, 1994. Voir aussi Jean-Yves Carlen, *Rugova*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999.

31. Sur les problèmes posés par ce type de résistance que la presse ne sait comment qualifier (les termes de « résistance passive », « pacifique » ou « non violente » sont utilisés de manière interchangeable), voir Jacques Sémelin, « De la force des faibles. Lecture critique des travaux sur la résistance civile et l'action non violente », *Revue française de science politique* n° 6, décembre 1998, pp. 773-782.

32. Sur l'histoire de la résistance albanaise et la formation de l'UCK, voir Nathalie Duclos, « Le conflit du Kosovo à la lumière des séparatismes ouest-européens », dans Xavier Cretiez et Jérôme Ferret (dir.), *Le silence des armes ? L'Europe à l'épreuve des séparatismes violents*, Paris, La Documentation française, 1999, pp. 286-306.

33. Voir les analyses et recommandations de la commission Carnegie à propos du Kosovo, rédigées après Dayton : *Unfinished peace. Report of the International Commission on the Balkans*, Carnegie Endowment for International Peace, Washington DC, 1996, pp. 112-119.

34. Le journaliste américain David Rohde a conduit une enquête remarquable sur la tragédie de Srebrenica, qui peut être considérée comme le plus grand massacre de populations civiles depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (environ 7 000 morts) : David Rohde, *Le grand massacre, Srebrenica juillet 1995*, Paris, Plon, 1998.

▫ *la hiérarchie de commandement entre les acteurs et leur division des tâches*³⁵ : l'une et l'autre jouent un rôle essentiel, non seulement pour des raisons d'efficacité technique, mais parce que le modèle hiérarchique et la parcellisation du travail sont des procédés classiques pour faciliter la déresponsabilisation des individus à mesure qu'ils s'enfoncent dans le crime ;

▫ *la situation de huis clos* : elle est créée par le bouclage du lieu où l'action doit se dérouler. Là, dans cet espace fermé, tout devient possible : la violence peut excéder toute limite. Le huis clos est une condition de la barbarie. De ce fait, la question du témoin est fondamentale : qui pourra témoigner de ce qui s'est passé ? Auprès de qui ? Sera-t-il cru ?³⁶

▫ *le sentiment d'impunité* qui résulte de cette situation : couverts par leurs chefs, à l'abri des regards extérieurs, les hommes en armes savent qu'ils peuvent « tout faire » aux victimes, désormais à leur merci. C'est du reste ce que disent toujours ceux qui en réchappent : « Ils pouvaient nous faire tout ce qu'ils voulaient ». Le sentiment d'impunité favorise la levée des inhibitions et la violence peut alors monter aux extrêmes.

Un tel dispositif repose sur l'abolition de l'ordre social ordinaire, avec ses normes et ses interdits. Il induit une relation étrange entre les persécuteurs et leurs victimes. La situation de huis clos et la totale dépendance des seconds vis-à-vis des premiers provoquent en effet de profondes modifications de leur rapport au monde. Du côté du persécuteur, le sentiment de toute-puissance est à son comble : « Rien ni personne, ni Allah ni les Nations unies, ne peuvent vous aider. Je suis votre Dieu », déclare le général Mladic à Zepa devant les musulmans qu'il veut faire tuer³⁷. Du côté des victimes, le temps s'est arrêté. « Je vis dans un autre monde, écrit le maire de Prijedor, après son arrestation. Ce qui nous arrive me semble inconcevable. [...] J'ai l'impression de n'avoir jamais été vivant »³⁸.

Mais ce dispositif ne définit encore que le cadre de la production du crime. S'y ajoutent toutes sortes de procédés et de techniques qui visent à en stimuler la perpétration. Au premier rang, on retrouve la propagande, cette fois-ci au moment même du meurtre, tel ce tract qui circulait dans les rangs de l'armée serbe en 1992 : « Sous le chaud soleil des Balkans, [...] on a passé des humains à la broche et percé des corps d'enfants avec des baïonnettes, pour alimenter une fois encore le folklore des ennemis du peuple serbe »³⁹. Autrement dit : ce que l'on a fait aux Serbes, vous pouvez, vous devez le faire à votre tour. La propagande vise une nouvelle fois à réveiller la peur et à provoquer – en miroir – la vengeance.

L'appât du gain (par le pillage des maisons), l'ambition (« Tu viens avec nous et tu auras une promotion »), la perspective d'une sexualité violente (viols de masse) sont autant de facteurs supplémentaires de participation à la dynamique criminelle. Le but est d'impliquer le plus d'individus possible. Le crime de masse vise à la massification du crime.

La pression du groupe, en suscitant l'émulation, contribue beaucoup à l'escalade de la violence. Les plus déterminés surveillent ceux qui hésitent et les forcent à l'acte barbare. Chacun se doit de prouver aux autres sa propre dureté. Les expériences de Zimbardo sur les rapports entre gardiens et prisonniers ont montré la puissance d'une telle dynamique⁴⁰, tout comme les analyses d'Elias Canetti sur la « masse »⁴¹. En fait, chacun doit finir par se ressembler dans le crime. Ce que Christopher Browning nomme le « conformisme des tueurs »⁴² constitue un puissant facteur d'indifférenciation des criminels. Si le crime de masse suppose la déshumanisation préalable des victimes, il provoque aussi une autre forme de déshumanisation, celle des tueurs. En détruisant les autres, ils se détruisent eux-mêmes. Et si cela ne suffit pas, l'alcool ou la drogue peuvent aider à lever les derniers interdits. L'ivresse de soi entraîne à l'ivresse de tuer.

Ainsi le crime de masse peut-il être commis et répété. Les manières de donner la mort s'inscrivent souvent dans une tradition historique. La pratique de l'égorgeage au couteau (par derrière et après avoir fait agenouiller la victime) est précisément celle des tchetniks durant la Seconde Guerre mondiale. Les tueurs affirment aussi leur identité à travers des chants nationalistes, entonnés au moment des tueries. Cette volonté d'exprimer sa propre identité à l'instant même du crime est probablement symptomatique du processus de purification ethnique. Cette phrase entendue au Kosovo et rapportée par Antoine Garapon est aussi révélatrice : « Vous avez brûlé nos cœurs, nous brûlons vos maisons ». Elle exprime parfaitement la rationalité délirante du crime, au moment même de son accomplissement, dans ce basculement du fantasme de destruction à l'acte destructeur lui-même.

Les paroles du criminel peuvent encore nier l'identité des victimes. Tout se passe comme si, à l'instant de l'exécution, il voulait se justifier. Ainsi la fréquente injure « fils de Turc », qui inscrit la mort de la victime dans un combat séculaire, aux dimensions à la fois politique et religieuse. L'identité des victimes peut être aussi « militarisée » : en criant aux victimes « L'OTAN vous a bien laissés tomber ! »,

35. En général, l'armée est la première à opérer en bombardant le village et en l'encerclant. Puis, les para-militaires entrent en action, épaulés par des civils.

36. À cet égard, le livre du journaliste américain Roy Gutman (*Bosnie : témoin du génocide*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994), qui a le premier révélé l'existence de camps de concentration en Bosnie, est significatif. Sur la problématique générale du témoignage, on se reportera à Samuel Totten, William S. Parsons, Israel W. Charny, *Century of Genocide. Eyewitness Accounts and Critical Views*, New York et Londres, Garland Publishing Inc., 1997 ; et Renaud Dulong, *Le témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, EHESS, 1998.

37. John Pomfret, « Serbs drive thousands from Zepa enclave », *The Washington Post*, 27 juillet 1995.

38. Cité par Roy Gutman, *op. cit.*, p. 197.

39. *Ibid.*, p. 28.

40. Philippe Zimbardo et alii, « Interpersonal dynamics in a simulated prison », *International Journal of Criminology and Penology*, 1, 1983, pp. 49-97.

41. Elias Canetti, *Masse et puissance*, Paris, Gallimard, 1966.

42. Christopher R. Browning, *Des hommes ordinaires*, *op. cit.*, p. 230.

les criminels inscrivent leur acte dans un rapport de forces militaires. Au dernier moment, le crime de masse se déguise encore en acte de guerre.

La question des atrocités

Le crime de masse ne se réduit pas à l'action de tuer à grande échelle : il consiste souvent à tuer *atrocement*. Les opérations de purification ethnique sont précédées et accompagnées d'une barbarie stupéfiante. On l'a constaté dès les premiers jours de l'agression contre la Croatie. De même, les camps de concentration en Bosnie sont autant de lieux où se répand ce que Primo Levi nomme la « violence inutile »⁴³. Là, tuer ne suffit pas, faire souffrir ne suffit pas. Il faut atteindre l'abjection. Dans les villages de Bosnie ou au Kosovo, les massacres donnent lieu à des scènes horribles de viols, mutilations, castrations. Des cas de cannibalisme ont même été rapportés. Une fois tués, les corps peuvent être dépecés, coupés en morceaux ou brûlés. Comment le comprendre ?

Écartons d'emblée l'idée que tous les individus qui commettent de telles horreurs sont des monstres psychopathes. Certains d'entre eux ont probablement des personnalités perverses ou sadiques, mais on ne peut supposer que cela soit le cas du plus grand nombre. Les individus ne sont pas monstrueux en tant que tels, mais en tant qu'ils sont engagés dans la dynamique monstrueuse d'un crime de masse. À cet égard, la notion de « banalité du mal », formulée par Hannah Arendt, est particulièrement éclairante. Dans la même perspective, Pierre Favre propose à la science politique de travailler sur « l'hypothèse continuiste », pour comprendre comment l'individu ordinaire peut basculer dans l'extraordinaire de la barbarie⁴⁴.

Quelques lignes d'interprétation peuvent être avancées pour élucider ce rapport ordinaire/extraordinaire de la conduite atroce. En adoptant le point de vue de la rationalité délirante du crime, on peut d'abord soutenir que les atrocités, loin de ne « servir » à rien, sont perçues par les criminels comme nécessaires. Il y aurait ainsi un ou plusieurs usages politiques des atrocités de masse⁴⁵. On peut accorder à l'idéologie un poids considérable : c'est bien parce que l'individu est personnellement convaincu que l'horreur est nécessaire qu'il la commet effectivement. Les pratiques les plus cruelles sont justifiées à ses yeux au nom d'un idéal transcendant. Et c'est bien parce que le tueur perçoit sa victime comme étant moins qu'un homme, un animal, un déchet, qu'il peut lui faire subir les pires sévices. Plus il tue d'êtres humains sans défense, plus il doit se persuader qu'il fait cela au nom d'un projet ou de valeurs qui l'exigent. La pensée de Hannah Arendt sur le totalitarisme se fonde précisément sur l'analyse de cette dialectique entre *terreur et idéologie*⁴⁶.

D'autres auteurs explorent les rapports entre *violence et identité*, montrant l'importance des procédés manipulatoires de l'identité d'un groupe à des fins destructrices d'un autre groupe. Ainsi Jean-François Bayart attribue à l'imaginaire un rôle déter-

minant dans cette production du crime⁴⁷, le cas de la purification ethnique en ex-Yougoslavie en offrant une illustration saisissante. Dans cette optique, l'anthropologue Véronique Nahoum-Grappe propose une lecture très originale de ce qu'elle nomme « l'usage politique de la cruauté »⁴⁸. Partant d'une analyse de l'imaginaire serbe, de sa vision du pur et de l'impur, elle montre comment « l'ennemi est défini par ses liens de filiation, étendus à une race ». L'objectif de l'éradication du groupe ne se satisfera donc pas de la destruction physique des membres de ce groupe. En ce sens, le viol de masse et la profanation des cimetières sont des pratiques particulièrement révélatrices de la purification ethnique comme processus de destruction de l'identité ennemie. « Le saccage des tombes, celui des monuments historiques, écrit-elle, tout cela répond en miroir au viol des femmes et à l'égorgeement des hommes et achève, en direction du passé et de l'avenir, l'invasion en cours »⁴⁹.

On pourra reprocher à ces interprétations fonctionnelles des atrocités de masse de vouloir toujours leur attribuer une signification qui, en réalité, n'existe peut-être pas. Les travaux de Wolfgang Sofsky sur la « violence extrême » partent précisément du point de vue que la perpétration d'atrocités n'a d'autre but qu'elle-même. Son analyse du fonctionnement de la terreur dans les camps de concentration nazis est à cet égard remarquable⁵⁰. Selon lui, le poids de l'idéologie n'est pas si déterminant pour comprendre le déchaînement de la violence extrême, car un pouvoir forcé de se légitimer est un pouvoir faible. Le pouvoir absolu ne peut reposer que sur lui-même : l'exercice de sa cruauté devient un but en soi. Sofsky suggère ainsi que le massacre, en tant qu'acte collectif, obéit à des invariants, qu'il esquisse dans son *Traité de la violence*⁵¹. Les formes de cette sauvagerie, que l'on croit trop souvent spécifique des Balkans, se retrouvent donc en bien d'autres lieux. Le scénario du massacre est en effet presque toujours le même : intervention à l'improviste, encerclement, séparation des hommes et des femmes, attente, atrocités et viols éventuels, déclenchement des tueries, saccage et pillage des maisons, mutilation des cadavres, incendies. En somme, pour Sofsky, l'uniformité des massacres ne tient pas à l'identité des objectifs mais à la dynamique universelle de la violence absolue⁵².

43. Primo Levi, « La violence inutile », dans *Les naufragés et les rescapés*, Paris, Gallimard, 1989, pp. 119 et sq.

44. D'où l'intérêt qu'il porte, comme moi-même, à l'analyse du passage à l'acte. Pierre Favre, « Y a-t-il un rapport ordinaire au politique ? » (à paraître).

45. C'est l'hypothèse que Luis Martinez et moi-même avons retenue pour l'organisation d'un colloque sur « Les usages politiques des massacres », Paris, CERI, 16 novembre 1999.

46. Hannah Arendt, *Le système totalitaire. Les origines du totalitarisme*, Paris, Le Seuil, 1972, pp. 203-233.

47. Jean-François Bayart, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.

48. Véronique Nahoum-Grappe, « L'usage politique de la cruauté : l'épuration ethnique (ex-Yougoslavie, 1991-1995) », dans *De la violence*, Séminaire de Françoise Héritier, Paris, Odile Jacob, 1996, pp. 273-323.

49. *Ibid.*, p. 284.

50. Wolfgang Sofsky, *L'organisation de la terreur*, Paris, Calmann-Lévy, 1995, p. 34.

51. Wolfgang Sofsky, *Traité de la violence*, Paris, Gallimard, 1998.

52. *Ibid.*, p. 159.

Ces deux interprétations reposent sur des points de vue contradictoires. L'une soutient que les atrocités ont bien un *sens*, l'autre non. L'une souligne l'usage fonctionnel de l'horreur du point de vue du criminel, l'autre *délie* totalement l'atrocité dans l'action de la finalité de l'action. En l'état actuel des connaissances, il me paraît impossible de décider entre ces deux thèses. La complexité et l'étrangeté des phénomènes en question appellent un effort de recherche pluridisciplinaire. La psychologie, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie sont les premières concernées. Des études comparatives sont aussi à développer, à l'instar de ce que tente Ben Kiernan, à l'Université Yale, dans le cadre de son *Program on genocide studies*⁵³. Dans le même esprit, une nouvelle revue américaine, *Journal of Genocide Research*, entend stimuler et faire connaître les travaux sur les crimes de masse⁵⁴. Mais il est à parier que toutes ces études, si nécessaires soient-elles pour éclairer l'analyste du fait politique et accroître la connaissance de l'homme, ne parviendront jamais à percer complètement ce mystère : l'énigme de notre propre barbarie.

53. Voir, en français, son texte programmatique : Ben Kiernan, « Sur la notion de génocide », *Le Débat*, n° 104, mars-avril 1999, pp. 179-192.

54. Henry R. Huttenbach, « Apologia Rationalis », dans *Journal of Genocide Research*, vol. 1, mars 1999, pp. 7-10.